

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité en	vironnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :		N° d'enregistrement :
04/08/2020			2020-ARA-KKP-2724
	1. Intitulé du pro	jet	
	u (ou des) maître(s) d'ouvrag	je ou du (ou des) p	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique			
Nom	Prénom		
2.2 Personne morale		1 25 6 6 6 6	
Dénomination ou raison sociale	SMDA - Sources du Mont-D		
Nom, prénom et qualité de la personne	BAEYENS Luc (Directeur Gé	néral)	
habilitée à représenter la personne morale	7 9 0 0 0 1 8	Farman to what are con-	245
RCS / SIRET 3 4 9 5 1 6 1	7 9 0 0 0 1 8	Forme juridique	543
Joigne	ez à votre demande l'ann	exe obligatoire r	1°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères anne	xé à l'article R. 122	2-2 du code de l'environnement et
	dimensionnement correspor		
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du pro	ojet au regard des	seuils et critères de la catégorie tres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
17. Dispositifs de captage et de recharge	b) Dispositifs de captage des	eaux souterraines.	lorsque le volume annuel prélevé est
artificielle des eaux souterraines (telles			eur ou égal à 200 000 mètres cubes,
que définies à l'article 2.2 de la directive			de répartition quantitative instituées
2000/60/ CE).	ont prévu l'abaissement des	seuils.	
	4. Caractéristiques généro		
Doivent être annexées au présent formu		la rubrique 8.1 du	formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éven			ment of confidences and
Exploitation de l'eau de source issue du ca			l'ouvrage de captage, avec les autres
captages Grand barbier n°2 et 3 à des fins	d'embouteillage d'eau de sou	rce.	

4.2 Objectifs du projet
Modification des conditions d'exploitation de l'eau de source Grand Barbier avec l'utilisation des eaux issues du captage Grand Barbier n°1, pour un débit total (à partir des captages Grand Barbier n°1, 2 et 3) de 70 m3/h en "hautes eaux" et 63 m3/h en
étiage, avec un prélèvement annuel total de 400 000 m3.
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase travaux
En préalable au projet, des travaux de réhabilitation du captage ont été réalisés en 2017 pour assurer la qualité microbiologique du captage existant.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation Modification des conditions d'exploitation de l'eau de source Grand Barbier avec l'utilisation des eaux issues du captage Grand
Barbier n°1, pour un débit total (à partir des captages Grand Barbier n°1, 2 et 3) de 70 m3/h en "hautes eaux" et 63 m3/h en étiage.
la ressource Grand Barbier alimente 2 lignes d'embouteillage ayant des capacités maximales de 32 à 60 m3/h sur la ligne 1 et 24 m3/h sur la ligne 2.

A.4 A quelle(s) procedure(s) damini La décision de l'autorité environner Arrêté préfectoral n° 00-01265 du 3 m de La Montille situées sur la Commune Arrêté préfectoral DUP du 9 février 20 que le prélèvement au titre du code d Demande d'autorisation de prélèvement	nentale devra être ai 2000 : Autorisatio e du Mont-Dore. Vo 05 : autorisant la dis e l'environnement	e jointe au(x) dossier on d'exploiter et d'em oir en annexe 7 (Arrêt stribution au public d Commune du Mont-I	(s) d'autorisation bouteiller les ea é en cours de ré 'eau destinée à Dore. Voir en an	n(s). aux des Sources vision par l'ARS la consommati	S)
4.5 Dimensions et caractéristiques du	projet et superficie	globale de l'opération	n - préciser les u	nités de mesure	e utilisées
Gran Voir carte d'implantation des captage 541)	deurs caractéristic s en annexe 4 (Cap	·	sur parcelle	V	aleur(s)
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées	géographiques ¹	Long. 0 2 ° 4 9 '2	28 "ELat. 45	5 ° <u>3 5</u> ' <u>0 9</u> " <u>N</u>
Commune du Mont Dore . Captages Grand Barbier n°1, 2 et 3 sur parcelles 541 , 542 et 543. Usine d'embouteillage : Le Genestoux 63240 Le Mont Dore	et c), 7°a), b) 10°,11°a) b),11 38°; 43° a), b)	2°,13°, 22°, 32°, 34°,) de l'annexe à 2-2 du code de ent : part :	Long ° '.		
4.7 S'aait-il d'une modification/exten	sion d'une installa	demande les anne	e existant ?	Oui X	Non
4.7.1 Si oui, cette installation of environnementale?	ou cet ouvrage of D ar A	a-t-il fait l'objet d'o ossier Loi sur l'eau du nnexe 9) rrêté ICPE du 16 avril	une évaluation 23/05/2001 pa	r la commune c	Non
4.7.2 Si oui, décrivez sommaireme différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été au	projet et				

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		Identifiant national : 830007457
En zone de montagne ?	X		
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	X		Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		Plan de Prévention des Risques de mouvement de terrain approuvé par arrêté préfectoral du 22 décembre 2008 Plan Prévention des Risques d'inondation approuvé par arrêté préfectoral du 22 décembre 2008.
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	X		Arrêté préfectoral DUP du 9 février 2005 : autorisant la distribution au public d'eau destinée à la consommation humaine ainsi que le prélèvement au titre du code de l'environnement Commune du Mont-Dore.
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X		FR8301042 - Monts-Dore situé à environ 250 mètres au dessus des captages.
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Inciden	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Prélèvement d'eau de 63 à 70 m3/h pour un cumul maxi de 400 000 m3 annuel. L'impact potentiel du prélèvement est limité du fait qu'il s'agit de résurgence: naturelles (captages) et que la capacité des ressources a été évaluée à 146 à 219 m3/h pour un prélèvement total (AEP et Embouteillage) de 85 m3/h maxi.
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milieu nature	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
			X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	\boxtimes	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	\times	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

			y	
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		X	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ; ? Non Si oui, décriv			cont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Les prélèveme captages du sit	nts sur les captages Gra	and Bar	bier n°	1, 2 et 3 à des fins d'embouteillage sont liés aux prélèvements sur les autres par la commune du Mont Dore pour l'adduction d'eau potable. Voir Arrêté
6.3 Les incide	nces du projet identifi			nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

description, le cas échéant, des mésures et des caractéristiques au projet destinées à évilet ou l'éduire les élies gatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre
e annexe traitant de ces éléments) : S
The Control of the Co
7. Auto-évaluation (facultatif) regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation vironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
notre sens, notre projet ne nécessite pas une évaluation environnementale car le débit instantané sollicité ne modifie pas le
élèvement global, tel qu'il est autorisé depuis des décennies.
8. Annexes
1 Annexes obligatoires
Objet
Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - Non publié ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 1: Cerfa 14734 Informations nominatives

Annexe 2 : plan de situation des captages Grand Barbier (échelle 1/25000)

Annexe 3 : photographies de la zone d'implantation. Annexe 4 : implantation des captages Grand Barbier

Annexe 5 : Photographie aérienne des abords des captages (échelle 1/5000)

Annexe 6 : Situation de la zone Natura 2000 à proximité des captages Grand Barbier

Annexe 7: Arrêté préfectoral nº 00-01265 du 3 mai 2000

Annexe 8 : Arrêté préfectoral DUP du 9 février 2005

Annexe 9 : Dossier loi sur l'eau 2001 Annexe 10 : Arrêté ICPE du 16 avril 2001

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

Le Mont Dore

le, 04/08/2020

Signature